

# UFR SLHS

# Conseil de gestion

**Jeudi 9 juin 2011**

# Ordre du jour :

- 1 - Approbation du PV du conseil de gestion du 2 mai 2011,
- 2 – Propositions de déploiement vers l’Arsenal,
- 3 – Propositions de prélèvement pour le financement des postes de téléphone,
- 4 – Gestion des absences des enseignants-chercheurs et gestion des services,
- 5 – Questions diverses.

# 1 - Approbation du PV du conseil de gestion du 2 mai 2011

## 2 – Propositions de déploiement vers l’Arsenal

# Déploiement vers l'Arsenal

## Option Sciences Humaines et Sociales

Étudiants : 920  
Personnel Scolarité : 5,1 eqTP  
Nombre d'étapes : 33  
Enseignants : 71  
5 laboratoires : TheMa, ISTA, LSH, Philosophie  
Remarques : Complexité des 4 périodes en Histoire. 1 Master avec 2 parcours

- Pour
  - Restructuration facilitée de la scolarité
  - Espaces disponibles pour fonds documentaires
  - Intérêt d'accéder à des paillasses avec point d'eau pour l'Archéologie
  - Récupération des espaces de la Sociologie
- Contre
  - Difficultés à déménager TheMa et ISTA

## Option Langues Vivantes

Étudiants : 965  
Personnel Scolarité : 3.8 eqTP + Polyglotte  
Nombre d'étapes : 22 étapes avec 27 parcours en Licence et 17 en Master  
Enseignants : 69  
Laboratoires : CRIT + EC au ELLIAD  
Remarques : Nombre de parcours élevé en relation avec la multiplicité des LV

- Pour
  - Effectifs importants en Anglais et Espagnol
  - Les locaux libérés permettraient la restructuration de la scolarité SHS
  - Place pour 1 laboratoire
- Contre
  - Eloignement du Centre Polyglotte
  - Manque de petites salles pour faibles effectifs de certaines langues
  - Réaménagement du Laboratoire de Langues qui vient d'être installé en B17
  - Difficultés de loger toutes les équipes pédagogiques dans les bâtiments A et N

## Option Lettres SL

Étudiants : 844  
Personnel Scolarité : 3.8 eqTP  
Nombre d'étapes : 35 étapes et 2 étapes pour le C2i  
Enseignants : 69  
3 laboratoires : ELLIADD, Tesnières  
Remarques : Complexité des parcours du LMD2 renforcée dans le LMD3

- Contre
  - Petits effectifs peu adaptés aux salles actuellement disponibles à l'Arsenal
  - Déjà situé sur 2 sites : Mégevand et Chifflet
  - Manque de place pour l'accueil des Laboratoires

## Option Psychologie, Sociologie et Arts

Étudiants : 1314  
Personnel Scolarité : 5 eqTP + 0.8 eqTP Secrétariat et Laboratoire Psychologie + 0.5 eqTP Secrétariat et Laboratoire Sociologie + 0.3 eqTP Gestion des examens UFR  
Nombre d'étapes : 37 étapes pour Psychologie, Sociologie et Arts  
Enseignants : 42 enseignants : 27 en Psychologie - 10 en Sociologie - 5 en Arts  
2 laboratoires : Psychologie, LASA  
Remarques : 2 parcours en L2 et L3. Ouverture d'une LP en Psycho en 2012. Plusieurs Parcours dans le Master Psychologie. Ouverture de 2 DU en 2011 et 2012

- Pour
  - Effectif étudiants correspondant à de grands groupes en Licence et M1 adaptées à l'Arsenal
  - Installation de 1 ou 2 Laboratoires possible
  - Proximité des thématiques de recherche
  - Mise à disposition des locaux de la Sociologie
  - Va dans le sens du schéma directeur immobilier qui prévoit la fermeture de Granvelle à 10 ans.
- Contre
  - Nécessité de garder les salles de Granvelle : 1 amphi et 13 salles dont 3 informatique
  - Anticipation de la fermeture de Granvelle

## 1 - Rencontre avec la Présidence et le Patrimoine sur les moyens financiers et en personnel permettant le déploiement dans des conditions acceptables.

- Prise en charge du déménagement des services de la scolarité, des bureaux des enseignants, des fonds documentaires et laboratoires.
- Nettoyage des locaux avant notre installation, en particulier dans les secteurs des laboratoires, animalerie...
- Enlèvement des matériels lourds et volumineux n'ayant plus d'utilité pour SMP ni pour SLHS (problème élimination de ce type de matériel)

- Financement des fluides et des travaux pour limiter leur coût  
Exemple : plutôt que d'isoler des zones à chauffer par la pause de vannes, financer l'équipement de vannes thermostatiques qui permettraient d'éviter de vidanger le système de chauffage dans les parties non chauffées et lors d'une remise en chauffe future, le coût important de nettoyage lié au risque de boues dans le système de chauffage, sans compter la dégradation des locaux restés sans chauffage.
- Equipement des salles de cours et des bureaux.
  - Exemple : le réaménagement en salle informatique de la salle 207 aurait un coût de 12 000 € (matériel informatique) + 3 000 € de travaux pour la mise aux normes électriques et réseau.

- Reprise des contrats de maintenance (Ascenseur, extincteurs, porte automatique, installation électrique ....) estimés à un coût global de 11249 €
- Levée des prescriptions électriques de la Commission de Sécurité
- Affectation de 2 personnels catégorie C pour
  - le gardiennage avec une compétence technique
  - l'entretien des locaux

## **2 - Réflexion à mener sur l'utilisation et la répartition des locaux à l'Arsenal et sur la réaffectation des espaces libérés sur l'UFR**

# 3 – Propositions de prélèvement pour le financement des postes de téléphone

### 3 – Propositions de prélèvement pour le financement des postes de téléphone

#### Contexte et justifications :

-Depuis 2006, l'UFR ne reçoit plus de relevés détaillés des consommations téléphoniques ;

-Le service financier de l'Université adresse chaque année aux composantes une facture de téléphone au prorata des dépenses générales de téléphone sur la base de la dernière année connue (2005) ;

-Pour l'UFR SLHS, l'appel de fonds pour payer les dépenses téléphoniques était de 27 500 € en 2010 ;

-Le montant attendu pour 2011 n'est pas encore connu ;

-La situation financière de l'exercice 2011 étant tendue compte tenu des moyens alloués à notre UFR, il est envisagé d'opérer un prélèvement financier sur les CR en tenant compte des postes téléphoniques qui y sont affectés.

---

### 3 – Propositions de prélèvement pour le financement des postes de téléphone

#### Méthode et proposition :

- Le parc de l'UFR comporte 175 lignes de téléphone fixe et 10 portables ;
- L'appel de fonds de 2010 était de 22 500 € pour les téléphones fixes et de 5 000 € pour les portables ;
- Chaque appareil est affecté à un CR de rattachement (services généraux, départements, laboratoires), soit un total de 31 CR ;
- Pour les portables, le montant demandé est de 500 € par appareil ;
- Pour les téléphones fixes, il est proposé un tarif dégressif :
  - 250 € pour le premier appareil ;
  - 150 € pour le deuxième appareil ;
  - 80€ pour tout appareil supplémentaire.

### 3 – Propositions de prélèvement pour le financement des postes de téléphone

Simulation : calculs effectués sur la base de la répartition constatée des appareils dans les CR

Type de téléphone	Nb d'appareils	Montant	Total
Portable	10	500	5 000
Fixe n°1	37	250	9 250
Fixe n°2	31	150	4 650
Fixe supplémentaire	107	80	8 560
<b>Total</b>			<b>27 460</b>

C.R.	Service/labο	Nb téléphones fixes	Coût du poste 1	Coût du poste 2	Coût des postes supplémentaires	Nb téléphones portables	Coût du/des portable(s)	Total
100	Direction	2	250	150	0	2	1000	1400
200	Secrétariat général	18	250	150	1280	5	2500	4180
501	Scolarité SHS	6	250	150	320	0	0	720
502	Bibliothèque Hérodote	2	250	150	0	0	0	400
511	LP METI	1,5	250	150	0	0	0	400
523	Département géographie et aménagement	4	250	150	160	0	0	560
525	Département histoire de l'art	6	250	150	320	0	0	720
529	Département de philosophie	2	250	150	0	0	0	400
526/527	Département musicologie et théâtre	1,5	250	150	0	0	0	400
528/2800	Département de sociologie+ labο	5	250	150	240	0	0	640
533	CII	3	250	150	80	0	0	480
601	Scolarité psychologie	19	250	150	1360	0	0	1760
803	Département d'anglais	10	250	150	640	0	0	1040
804	Département d'allemand	2	250	150	0	0	0	400
805	Département d'italien	1	250	0	0	0	0	250
806	Département d'espagnol	5	250	150	240	0	0	640
807	Bureau LEA	3	250	150	80	0	0	480
810	Département de russe	1	250	0	0	0	0	250
901	Scolarité LSL	4	250	150	160	0	0	560
902	Bureau de latin	3	250	150	80	0	0	480
903	Bureau lettres modernes	4	250	150	160	0	0	560
905/2201	Département de linguistique	6	250	150	320	0	0	720
906	Département FLE	3	250	150	80	0	0	480
1000	Ecole doctorale	2	250	150	0	0	0	400
2100	Centre Tesnière	1	250	0	0	2	1000	1250
2201	Laseldi	2	250	150	0	0	0	400
2300	LHPLÉ	1	250	0	0	0	0	250
2400	Labο d'histoire	3	250	150	80	0	0	480
2502	Théma	35	250	150	2640	0	0	3040
2600	Labο de philosophie	3	250	150	80	1	500	980
2700	labο de psychologie	1	250	0	0	0	0	250
3100	ISTA	3	250	150	80	0	0	480
3200	Centre Jacques Petit	1	250	0	0	0	0	250
3301	MSHE	9	250	150	560	0	0	960
9293	Annales littéraires	2	250	150	0	0	0	400
	Total	175	8750	4350	8960	10	5000	27060

# 4 – Gestion des absences des enseignants-chercheurs et gestion des services

4-1 : Gestion des absences

4-2 : Etat des services 2010-2011

## 4-1 : Gestion des absences

### Constats :

-Il faut distinguer deux types d'absences des enseignants et enseignants-chercheurs :

- les congés sous le régime de la sécurité sociale (arrêts de travail) ;
- les absences occasionnelles des cours pour des raisons liées aux tâches de recherche et d'administration, ou bien encore d'empêchements liés à des événements familiaux, des problèmes de transport...

-Lorsqu'un enseignant ou enseignant-chercheur est absent et qu'il se déclare soit au service du personnel, soit à l'accueil, l'information est diffusées mais, les heures ne sont pas enlevées de l'emploi du temps.

-Cette pratique occasionne un problème important de fiabilité des déclarations des services car les données de l'emploi du temps sont « basculées » de façon automatique dans le logiciel Geisha qui gère les services et les heures complémentaires

## 4-1 : Gestion des absences

### Pratiques actuelles :

-Pour les personnes en arrêt de travail, la règle actuellement en place est la suivante :

-Si l'arrêt est inférieur à une semaine, le service statutaire n'est pas modifié ;

-Si l'arrêt est supérieur à une semaine, le service statutaire est réduit de 6 heures pour les enseignants-chercheurs et de 12 heures pour les autres enseignants pour chaque semaine d'arrêt de travail hors période de vacances scolaires (base de travail de 32 semaines)

-Pour les absences ponctuelles, aucune formalité n'existe. Il est compté sur la diligence des enseignants pour effectuer un rattrapage.

## 4-1 : Gestion des absences

### Proposition :

- Il est proposé de demander au service de personnel et à l'accueil d'informer les responsables de scolarité des absences qui leur sont déclarées.
- Il revient aux scolarités de faire supprimer de l'emploi du temps les heures de cours qui devaient être assurées par les absents et de discuter avec les enseignants des possibilités de rattrapage lorsque cela est possible.

4-2 : Etat des services 2010-2011

**Potentiel brut de l'UFR SLHS**

Statut	Nombre	Heures ETD	Eq EC 192 h
Doctorant	16	1024	5,3
ATER	19	3264	17,0
Lecteur	18	3510	18,3
PRAG/PRCE	15	5760	30,0
PAST	1	96	0,5
Assitant	1	192	1,0
MCF	116	22272	116,0
PU	56	10656	55,5
<b>Total</b>	<b>242</b>	<b>46774</b>	<b>243,6</b>

## 4-2 : Etat des services 2010-2011

### Les causes des réductions des services à l'UFR SLHS

Motifs	Nombre	Heures ETD
Congé SS	9	611
Maternité	3	252
Paternité	3	27
Temps partiel	4	326
Disponibilité	1	96
CRCT	4	415
IUF	3	384
Réduction service	4	288
Détachement	1	96
Démission	1	80
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>2576</b>

## 4-2 : Etat des services 2010-2011

### Les réductions des services à l'UFR SLHS

Statut	Nombre	Heures ETD	Eq EC 192 h
Doctorant	0	0	0,0
ATER	2	25	0,1
Lecteur	0	0	0,0
PRAG/PRCE	5	564	2,9
PAST	0	0	0,0
Assitant	0	0	0,0
MCF	17	1184	6,2
PU	9	803	4,2
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>2576</b>	<b>13,4</b>

Pour mémoire : 3 postes de MCF en disponibilité ou délégation et 2 postes de PU en disponibilité ou délégation occupés par des ATER

4-2 : Etat des services 2010-2011

Potentiel net de l'UFR SLHS

Statut	Nombre	Heures ETD	Eq EC 192 h
Doctorant	16	1024	5,3
ATER	19	3239	16,9
Lecteur	18	3510	18,3
PRAG/PRCE	15	5196	27,1
PAST	1	96	0,5
Assitant	1	192	1,0
MCF	116	21088	109,8
PU	56	9853	51,3
Total	242	44198	230,2

4-2 : Etat des services 2010-2011

### Les sous-services à l'UFR SLHS

Statut	Nombre	Heures ETD	Eq EC 192 h
Doctorant	9	-173	-0,9
ATER	7	-102	-0,5
Lecteur	2	-178	-0,9
PRAG/PRCE	5	-90	-0,5
PAST	0	0	0,0
Assitant	0	0	0,0
MCF	15	-181	-0,9
PU	4	-123	-0,6
<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>-847</b>	<b>-4,4</b>

## 4-2 : Etat des services 2010-2011

### Heures totales effectuées dans l'Université de Franche-Comté par les enseignants-chercheurs et autres enseignants statutaires de l'UFR SLHS

Statut	Nombre	Heures ETD	Eq EC 192 h
Doctorant	16	953	5,0
ATER	19	3163	16,5
Lecteur	18	4792	25,0
PRAG/PRCE	15	5880	30,6
PAST	1	204	1,1
Assitant	1	252	1,3
MCF	116	26790	139,5
PU	56	12643	65,8
Total	242	54675	284,8

## 4-2 : Etat des services 2010-2011

**Dont heures totales effectuées dans l'UFR SLHS par les enseignants-chercheurs et autres enseignants statutaires de l'UFR SLHS**

Statut	Nombre	Heures ETD	Eq EC 192 h
Doctorant	15	899	4,7
ATER	19	2767	14,4
Lecteur	17	4689	24,4
PRAG/PRCE	15	4561	23,8
PAST	1	204	1,1
Assitant	1	252	1,3
MCF	115	22811	118,8
PU	56	10557	55,0
<b>Total</b>	<b>239</b>	<b>46738</b>	<b>243,4</b>

## 4-2 : Etat des services 2010-2011

**Dont heures totales effectuées hors de l'UFR SLHS par les enseignants-chercheurs et autres enseignants statutaires de l'UFR SLHS**

Statut	Nombre	Heures ETD	Eq EC 192 h
Doctorant	1	54	0,3
ATER	5	396	2,1
Lecteur	2	103	0,5
PRAG/PRCE	10	1319	6,9
PAST	0	0	0,0
Assitant	0	0	0,0
MCF	55	3979	20,7
PU	27	2086	10,9
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>7937</b>	<b>41,3</b>

## 4-2 : Etat des services 2010-2011

### Composantes où interviennent les enseignants-chercheurs et autres enseignants statutaires de l'UFR SLHS

Composantes de l'UFC	Heures ETD	Eq EC 192 h
UFR SJEPEG	770	4,0
URF Sciences et tech.	326	1,7
UFR STGI	1057	5,5
UFR Medecine	0	0,0
IUFM	164	0,9
Université Ouverte	423	2,2
ISI FC	200	1,0
CLA	471	2,5
UFR STAPS	36	0,2
CTU	4375	22,8
IUT	87	0,5
IAE	24	0,1
Présidence	4	0,0
<b>Total</b>	<b>7937</b>	<b>41,3</b>

4-2 : Etat des services 2010-2011

**Calcul théorique des heures complémentaires réalisées par les enseignants-chercheurs et autres enseignants statutaires de l'UFR SLHS**

Indicateurs	Heures ETD	Eq EC 192 h
Heures totales réalisées	54675	284,8
Potentiel net	44198	230,2
Heures complémentaires théoriques	10477	54,6
Sous service	-847	-4,4
Heures complémenatires avec effet des sous-services	11323	59,0

4-2 : Etat des services 2010-2011

**Identification des heures complémentaires effectivement réalisées dans l'Université de Franche-Comté par les enseignants-chercheurs et autres enseignants statutaires de l'UFR SLHS**

Statut	Nombre	Heures ETD	Eq EC 192 h
Doctorant	0	0	0,0
ATER	0	0	0,0
Lecteur	16	1460	7,6
PRAG/PRCE	6	773	4,0
PAST	1	107	0,6
Assitant	1	60	0,3
MCF	95	5855	30,5
PU	46	2911	15,2
Total	165	11166	58,2

4-2 : Etat des services 2010-2011

**Identification des heures complémentaires effectivement réalisées dans l'UFR SLHS par les enseignants-chercheurs et autres enseignants statutaires de l'UFR SLHS**

Statut	Nombre	Heures ETD	Eq EC 192 h
Doctorant	5	102	0,5
ATER	6	18	0,1
Lecteur	16	1357	7,1
PRAG/PRCE	6	384	2,0
PAST	1	108	0,6
Assitant	1	60	0,3
MCF	77	3070	16,0
PU	35	1487	7,7
Total	147	6586	34,3

4-2 : Etat des services 2010-2011

**Identification des heures complémentaires effectivement réalisées hors de l'UFR SLHS par les enseignants-chercheurs et autres enseignants statutaires de l'UFR SLHS**

Statut	Nombre	Heures ETD	Eq EC 192 h
Doctorant	0	0	0,0
ATER	0	0	0,0
Lecteur	2	103	0,5
PRAG/PRCE	8	389	2,0
PAST	0	0	0,0
Assitant	0	0	0,0
MCF	52	2804	14,6
PU	26	1426	7,4
<b>Total</b>	<b>88</b>	<b>4722</b>	<b>24,6</b>

## 4-2 : Etat des services 2010-2011

### Heures effectuées à l'UFR SLHS par enseignants-chercheurs et autres enseignants statutaires des autres composantes de l'UFC

Compsantes	Heures ETD	Eq EC 192 h
SJEPG	554	2,9
ST	734	3,8
SMP	63	0,3
STAPS	130	0,7
STGI	43	0,2
IUT25	216	1,1
IUT90	231	1,2
IPAG	78	0,4
IUFM	2823	14,7
CLA	442	2,3
Total	5314	27,7

4-2 : Etat des services 2010-2011

**Prise en compte du cas particulier des intervenants de l'IUFM car certains dispensent des cours en SLHS sur leurs heures statutaires**

Interviennent en SLHS	Nombre	Heures ETD	Eq EC 192 h
IUFM en heures comp.	15	738	3,8
IUFM en heures stat.	16	2146	11,2
<b>Total IUFM</b>	<b>31</b>	<b>2884</b>	<b>15,0</b>

**Soit à la charge de SLHS : 738 heures**

4-2 : Etat des services 2010-2011

**Calcul du « coût » des formations de l'UFR SLHS**

Type d'intervenant	Heures ETD	Eq EC 192 h
Permanents SLHS	46738	243
Intervenants autres composantes	5314	28
Intervenants extérieurs	9021	47
<b>Total</b>	<b>61073</b>	<b>318</b>

4-2 : Etat des services 2010-2011

**Calcul des heures complémentaires utilisées par l'UFR SLHS**

Types d'heures	Heures ETD	Eq EC 192 h
Permanents SLHS	6586	34,3
Intervenants extérieurs	9021	47,0
Intervenant IUFM à notre charge	738	3,8
Intervenants extérieurs	2491	13,0
<b>Total</b>	<b>18836</b>	<b>98,1</b>

4-2 : Etat des services 2010-2011

**Calcul des heures complémentaires utilisées par l'UFR SLHS**

Types d'heures	Heures ETD	Heures ETD
Permanents SLHS	6586	34,3
Intervenants extérieurs	9021	47,0
Intervenant IUFM à notre charge	738	3,8
Intervenants autres composantes	2491	13,0
<b>Total</b>	<b>18836</b>	<b>98,1</b>

**Attention : nous avons donné plus d'heures dans les autres composantes que nous n'avons reçu d'heures de ces dernières. Il faut donc effectuer une compensation interne et donc récupérer le solde qui nous profite.**

UFR SLHS	Heures ETD	Eq EC 192 h
Heures données	7937	41,3
Heures reçues hors IUFM	2491	13,0
<b>Solde (crédit pour SLHS)</b>	<b>5446</b>	<b>28,4</b>

4-2 : Etat des services 2010-2011

**Synthèse :**

	Côût réel des heures complémentaires	Heures ETD	Heures ETD
	Coût des formations de l'UFR SLHS	61073	318,1
	Heures statutaires de SLHS en SLHS	40152	209,1
a	Heures complémentaires de SLHS en SLHS	6586	34,3
b	Compensation intercomposantes hors IUFM	-2491	-13,0
c	Intervenants IUFM à notre charge	738	3,8
d	Intervenants extérieurs	9021	47,0
x	Heures complémentaires réelles à notre charge (a+b+c+d)	13854	
y	Sous services en SLHS	-847	
	Heures complémentaires avec effet des sous-services (x-y)	14701	
	Soit en termes financiers (heure à 42€)	617 442 €	

**Attention : dans ce calcul nous supportons les heures de réduction de service (sécurité sociale, maternité, paternité, CRCT, ...) alors qu'elles doivent nous être compensées. Cela ramènerait notre besoin net en heures complémentaires à 12 500 heures**

# 5 – Questions diverses